

Des parures délicates de l'école

Rodrigue
NTUNGU
Bamenga, Jésuite.
Rédacteur en Chef
adjoint *ad interim*
de Congo-Afrique.
rontungu@yahoo.fr

Le mois de septembre, comme un « Janus » des portes du savoir, ne connaît point de répit. Il continue, depuis quelques jours, de déverser sur nos routes près de dix-sept millions d'élèves préoccupés d'exploiter les artères authentiquement érudites, celles des « idées claires et distinctes ». La reprise scolaire, en l'espèce, estompe des revendications syndicales catégorielles, ouvertes sur la menace saisonnière d'exercice d'un droit constitutionnel de grève. Les partenaires de l'éducation nationale semblent, autant que faire se peut, accorder leurs violons sur les paliers salariaux querellés.

Cette reprise paraît, à coup sûr, restituer à la République les meilleures valeurs de sa citoyenneté, en renouant avec l'une des parures délicates de l'école qui, dans le souffle de la démocratisation des États, était passée de mode : le salut au drapeau. L'éducation nationale, par-dessus les « patchworks » idéologiques, se doit résolument de re-éclore les bourgeons culturels de la nation, en sauvant le *Bleu d'azur* et le « *Debout Kongolais* » – ainsi que le consignait son co-auteur-compositeur, le Père Simon-Pierre Boka, S.J., d'heureuse mémoire – du crépuscule où les avait plongés l'histoire trouble du pays.

Les compositeurs du chant de l'indépendance devenu l'hymne national en avaient délibérément disposé la seconde strophe *ad libitum*, « d'autant plus que le choix du drapeau [un autre modèle suggéré par le Père Simon-Pierre Boka, mais non retenu] semblerait n'avoir pas encore rejoint les souhaits du peuple » (Simon-Pierre Boka, Lettre du 15 décembre 1960 au Commissaire des fêtes de l'indépendance) :

*« Fier drapeau étoilé,
Tiens-toi plus haut
Que les sommets de tous nos monts !
Tricolore, flotte au vent,
Joins tous nos cœurs
À l'envol de ton idéal » : Kongo-Don béni...*

Cette pièce apocryphe constitue, au degré suprême, une vénusté exaltante des couleurs nationales. Par l'effet d'une syncope, elle rend à l'œuvre entière l'éclat proprement africain où le sens communautaire, la solidarité, l'unité organique avec les ancêtres et la postérité réconcilient la société avec les morts, les vivants et les générations futures.

Voilà pourquoi un instant de citoyenneté et, qui plus est, d'encre dans la culture de la paix et d'apprentissage des vertus démocratiques ne saurait être (re)placé dans un espace de discussion, où le rôle imparti au système éducatif serait négocié. S'il convient, particulièrement, de consolider l'échange des savoirs transversaux dans la gouvernance universitaire du pays, l'accès à l'information et, de surcroît, la disponibilité des archives publiques, dans le respect des verrous protecteurs des personnes et des œuvres de l'esprit, ne constituent-ils pas un droit quasi intangible ?

Les nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC) s'étant acquies, depuis peu, une solide réputation dans la recherche scientifique, la profusion, la crédibilité et la normalisation de la présentation des ressources électroniques sustentent un problème entier que ne démêlent guère les circuits de diffusion, de distribution et de commercialisation du livre. Dès lors, la valeur ajoutée du système LMD (licence-master-doctorat) récemment adopté en RD Congo repose justement sur la validation des acquis, le décentrement du pôle des connaissances, l'appropriation des outils de recherche et l'interaction des rôles entre « l'école enseignante » et « l'école auditrice ». Ce qui s'accommode mal des mosaïques universitaires tendant à énerver la loi, à l'autel du lucre et de l'impéritie, et fragilisant la résonnance des institutions crédibles.

Sont ainsi ramenées dans l'orbite de la réforme territoriale en cours des questions de mise en œuvre de la décentralisation éducative, d'appui à la croissance de l'éducation préscolaire et celles de la gratuité effective de l'école primaire et de l'actualisation des programmes d'études. L'enseignement du latin aux humanités littéraires, en l'occurrence, à l'heure d'une tendance expansionniste des langues vivantes, ne saurait être cantonné à l'exercice de version déployant l'enflure oratoire. Il mérite sinon un assouplissement des programmes, du moins une réforme qui l'affranchisse des tares consubstantielles à une langue dite morte, grise et atone.

Au moment de célébrer, cette année, le cinquantième anniversaire de la Déclaration conciliaire *Gravissimum educationis* et le vingt-cinquième anniversaire de la Constitution apostolique *Ex corde Ecclesiae*, deux importants enseignements de l'Eglise sur l'éducation, le Pape François scrute la figure de l'évêque, préposé surveillant, du tréfonds d'une réflexion pastorale publiée dans plusieurs revues jésuites. ■